

depuis quelques années. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'en termes de développement des structures industrielles du Canada, le resserrement de nos liens économiques avec la CEE élargie est une question de sens commun, puisque la Communauté est de loin notre deuxième marché en importance et la terre natale de nombreux Canadiens.

Bien entendu, il n'y a à cela rien d'antiaméricain. L'époque des «relations spéciales» est maintenant révolue, surtout depuis l'adoption par le gouvernement Nixon, en août 1971, de certaines mesures commerciales. Nous restons bons amis et notre amitié est à maints égards unique en son genre. Toutefois, en vue de la prochaine série de négociations multilatérales, les États-Unis traitent ferme avec leurs partenaires commerciaux au sujet de questions bilatérales et ils s'attendent à ce que d'autres, y compris le Canada, marchent de la même façon. Les négociations menées par le Canada n'ont de sens que si elles vont de pair avec des activités visant à circonscrire la vulnérabilité économique dont nous sommes tous conscients.

La diversification n'implique pas le transfert de notre activité économique de l'Amérique du Nord à une autre région. Elle signifie plutôt la création et le resserrement de liens économiques nouveaux.

Il va être difficile de convaincre les secteurs industriels du Canada et de la Communauté qu'une coopération plus étroite est à leur avantage, puisqu'il n'en sera pas ainsi dans chaque cas. Plusieurs projets peuvent, toutefois, être étudiés et réalisés. On constate, par exemple, les progrès réalisés grâce aux nouveaux échanges de techniques industrielles et aux rapports mutuels qu'ont engendrés les accords scientifiques et techniques que le Canada vient de signer avec la Belgique et l'Allemagne de l'Ouest. Ce genre d'instrument de travail gouvernemental est indispensable puisqu'il traite des intérêts des deux parties de façon directe et évidente. Toutefois, cette technique ne peut être développée et mise en œuvre à l'échelle voulue que si le public intéressé, de part et d'autre, comprend toute la portée des questions en jeu. C'est donc sur le plan de l'information publique qu'il semble urgent d'obtenir des résultats positifs.

La Conférence du Commonwealth

Les 31 pays du Commonwealth ont accepté l'invitation lancée par le premier ministre, M. Trudeau, de tenir une conférence des chefs de gouvernement à Ottawa cette année. Les fonctionnaires supérieurs du Commonwealth ont donné leur plein appui à cette proposition lors d'une réunion à Ottawa en octobre 1972. On s'est par la suite entendu pour que la prochaine Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth ait lieu du 2 au 10 août cette année.

Lors de leur réunion à Singapour, en 1971, les chefs de gouvernement avaient souscrit à une étude visant à découvrir les voies et les moyens par lesquels on pourrait redonner à ces rencontres un caractère plus intime et moins formel. De nouvelles recommandations ont été faites visant à réduire les formalités, à rendre les réunions plus souples et à créer un climat propice aux discussions franches.

Lors d'une interview accordée à l'issue de la réunion d'Ottawa, on a demandé au secrétaire général, M. Smith, s'il y avait vraiment lieu de «se leurrer»

sur l'à-propos d'une organisation comme le Commonwealth dans une ère d'évolution rapide comme la nôtre.

«Je crois qu'il faut au contraire reconnaître que le Commonwealth peut encore se révéler un instrument très important. Le Canada . . . se préoccupe davantage de l'attraction continentale».

Le secrétaire général ajouta que «l'humanité ferait preuve d'imprévoyance en laissant le Commonwealth se désagréger avant d'avoir pu mettre sur pied une société mondiale dotée des instruments et des attitudes d'une société unique. . . . Malgré une tendance actuelle à la formation de blocs continentaux ou au schisme entre les différentes races, il serait idiot de s'y abandonner, car une telle situation pourrait être néfaste pour les générations à venir. Vu la croissante interdépendance des nations, il faut plutôt accroître le dialogue et la compréhension entre les pays riches et les pays en voie de développement, entre Européens et Asiatiques comme entre Nord-Américains et Africains».